

Formulaire de demande

Dispositif de valorisation de votre association

Identification.

Nom complet et sigle de l'association :

Nom, prénom et fonction du demandeur :

Siège social de l'association :

Code postal : Ville/quartier :

Téléphone :

e-mail 1 :

e-mail 2 :

Site internet :

Accompagnement sollicité.

- Publication d'une information liée à la vie de l'association sur la page facebook de l'OMSEP
(ex. : résultats d'un championnat, événements sportifs, présentation d'une activité, etc...)

Données à fournir :

- Le descriptif détaillé de l'information à publier ;
- Une photo/illustration en accord avec l'information (respectant les droits d'auteur et droit à l'image).

Délais de traitement :

- 1 à 2 semaines après validation ;
- Une notification vous sera adressée en cas de non conformité aux règles de publication.

- Aide à la création d'un visuel de communication (**2 demandes/an/association**)

1. création d'une affiche ou d'un flyer ;

2. retouche d'un logo déjà existant ;

3. autre : *Les demandes particulières ainsi que toute demande supplémentaire au quota fixé par association seront soumises au bon vouloir de la Commission Communication de l'OMSEP qui tiendra compte des charges de travail supplémentaires engendrées et pourront alors être payantes.*

Données à fournir :

- L'ensemble des informations essentielles pour la bonne réalisation du visuel ;
- Si vous souhaitez utiliser des photos/illustrations merci de veiller au respect des droits d'auteur et aux droits à l'image. Le format attendu est : JPEG ou PNG en Haute-Définition.

Délais de traitement :

- 3 semaines minimum après validation et réception de l'ensemble des informations obligatoires mentionnées ci-dessus pour la création du visuel.

Nous contacter.

Office Municipal des Sports et de l'Éducation Populaire de Saint-Paul
165, boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul
0262 45 91 96 | contact@oms-saintpaul.re | www.oms-saintpaul.re

Formulaire de demande

Dispositif de valorisation de votre association

Accompagnement sollicité.

Accompagnement spécifique pour le développement de sa stratégie de communication (**sur RDV**)
(ex. : animer sa page Facebook, dossier de sponsoring, etc...)

Données à fournir :

- Le descriptif détaillé de la demande en précisant les besoins et attentes.

Délais de traitement :

- En fonction de la nature de la demande et de la disponibilité de l'équipe de l'OMSEP.

Informations générales.

Le «dispositif de valorisation de votre association» est réservé aux adhérents de l'Office.

Les demandes particulières payantes seront facturées directement à l'association au tarif horaire de 35€/heure. Un devis estimatif sera établi avant le début de toutes créations. En fonction des heures réellement effectuées pour réaliser la création, il se peut que le montant du devis estimatif diffère de celui de la facture.

Les demandes doivent être uniquement adressées par courriel à : **website@oms-saintpaul.re**

Au cas où le représentant de l'association n'aurait pas accès à l'outil informatique, celui pourra utiliser l'espace numérique dédié de l'OMSEP pour faire sa demande.

[Nous contacter.](#)

Office Municipal des Sports et de l'Éducation Populaire de Saint-Paul
165, boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul
0262 45 91 96 | contact@oms-saintpaul.re | www.oms-saintpaul.re

